



Abus de confiance et escroquerie

Par **ribeiro pereira**, le **31/01/2010 à 13:31**

Bonjour,rrnrJ'ai, à l'époque de ma séparation, demandé a une amie de faire verser mon salaire et congé payés sur un compte a son nom. Il y a un mois, je me suis aperçus que cette amie ne m'a pas restitué la totalité de mes montants d'où je me permets de poser la question suivante : que puis-je faire car pour moi cela reste un abus de confiance ?rrnrJ'ai en ma possession tous les documents qui prouvent que mes avoirs ont bien été versés sur le compte de mon amie et qu'elle les a bien touchés.rrnrMerci à vous pour l'aide que vous pourrez m'apporter.rrnrBien à vous,rrnrpaulo.